

Master 2 ADMINISTRATION PUBLIQUE

Parcours Management public de l'Etat et des organisations publiques

à distance

en partenariat avec le Centre National d'Enseignement à Distance
(CNED) et le réseau des IPAG/CPAG

Année universitaire 2026 - 2027

Objectifs

L'enseignement du Master Administration Publique, **Parcours Management Public de l'Etat et des Organisations Publiques** vise à fournir en deux ans tout à la fois :

- une formation de base sur les collectivités et organisations publiques (environnement économique, juridique, social, comptable, fiscal) correspondant à la **première année du Master** ;
- et une formation spécialisée sur les spécificités de la gestion des collectivités et organisations publiques et de l'évaluation de leurs politiques (spécificités financières, organisationnelles, délégations de services publics, l'évaluation des politiques publiques) correspondant à la **deuxième année du Master**.

L'ensemble des cours est organisé autour d'une même thématique : comment appréhender les spécificités des collectivités publiques et de leur environnement, en particulier des structures gérant les activités déléguées (établissements publics, sociétés d'économie mixte, associations...).

Ce master forme aux métiers de cadre de service, de conseiller expert, de chargé d'études et de prospective, de chargé de l'évaluation interne des services, de responsable d'un service des finances publiques, de cadre du secteur sanitaire et social...

Public concerné

▷ Les personnes titulaires d'un Master 1 administration publique, AES, sciences de gestion, sciences économiques, droit des collectivités territoriales, droit public...

▷ Les personnes pouvant bénéficier d'une Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.).

◆ Les étudiants en situation d'handicap devront contacter le service handicap de l'Université de Poitiers : <https://she.univ-poitiers.fr/>

Modalités d'inscription

Pour les personnes en formation initiale ou en reprise d'étude sans financement de la formation :

Vous devez constituer un **dossier de candidature en ligne sur eCandidat**

<https://ecandidat.appli.univ-poitiers.fr/ecandidat/>

Ouverture de eCandidat : *28 avril 2026*

Pour les personnes en formation continue avec financement de la formation :

Vous devez constituer un **dossier de candidature en ligne sur eCandidat**

<https://ecandidat.appli.univ-poitiers.fr/ecandidat/>

Et ne pas oublier de contacter la DFPC pour la partie financement (hors droits universitaires qui restent à charge de l'étudiant).

Compétences acquises à l'issue de la formation

MANAGEMENT

Gestion des ressources humaines. Gestion budgétaire, comptable et logistique du service ou d'un projet. Suivi des indicateurs et les tableaux de bord. Diagnostic stratégique. Maîtriser les aspects (méthodologiques et outils) de la gestion de projet. Manager ; animer et gérer les ressources humaines affectées au projet. Savoir éclairer une prise de décision et la légitimer en aval.

SUPPORT ADMINISTRATIF

Préparation et suivi de dossiers administratifs dans les domaines de la GRH, des finances... Organiser la veille administrative. Instruction de dossiers sur le plan administratif, comptable et de la régularité juridique. Secrétariat de commissions, tenue des échéanciers, préparation et notification des comptes rendus. Notification de décisions individuelles. Rédiger des rapports et des notes de synthèse.

COMMUNICATION - REDACTION

Rédaction de notes de synthèse, ... Elaboration de plans de communication et cahier des charges de communication internes et externes. Coordination d'opérations de communication en lien avec les services fonctionnels ou les prestataires.

GESTION - INSTRUCTION

Instruction de dossiers sur le plan administratif, comptable et de la régularité juridique. Secrétariat de commissions, tenue des échéanciers, préparation et notification des comptes rendus, notification de décisions individuelles. Elaboration de statistiques administratives se rapportant à l'activité concernée.

SUPPORT JURIDIQUE

Organiser une veille juridique, technique dans un secteur de responsabilité donné. Rédiger des textes juridiques à caractère réglementaire. Participation à l'élaboration des projets de textes. Participation à la veille juridique. Suivi des différentes phases de procédures administratives et d'instruction des dossiers contentieux. Passer et conduire un appel d'offre. Conseil et expertise dans la réalisation d'un Partenariat Public-Privé ou d'une délégation de service public.

ANALYSE ECONOMIQUE

Analyse des politiques publiques. Conduite et évaluation de politiques publiques. Analyse de situations économiques

Enseignements

Cette forme d'enseignement permet à chacun d'organiser ses études en fonction de son rythme personnel de travail et/ou de ses activités professionnelles.

Vous disposez d'un accès au site du CNED, accompagnés de documents présentant des conseils méthodologiques, des indications bibliographiques, des exercices d'autoévaluation des connaissances, des thèmes de réflexion, un forum dédié aux inscrits, une classe virtuelle.

Un entraînement progressif et efficace aux épreuves écrites de l'examen est assuré avec des sujets de devoirs à adresser aux correcteurs tout au long de la préparation et selon les matières des exposés à remettre par groupe. Les copies sont retournées à leurs auteurs.

Journées de regroupement

- Trois journées de regroupement (décembre, janvier et mars mai)) sont prévues dans les centres de Paris-Nanterre et Poitiers.
- Ces journées permettent de rencontrer des enseignants, d'exposer vos difficultés, d'obtenir des compléments d'information et de s'entraîner en conditions réelles à l'épreuve d'exposé-discussion.

Pour les étudiants résidents hors métropole, les journées de regroupement pourront se faire à distance via une plateforme numérique.

Les examens auront lieu uniquement en présentiel.

Examens (en présentiel uniquement)

La première session a lieu mi-juin et la seconde session la première quinzaine de septembre avec des épreuves relevant des six unités d'enseignement (hors UE mémoire/stage).

1^{ère} session d'examen en juin 2027 : dans le même centre que celui des journées de regroupement, sauf éventuellement pour les personnes hors métropole.

2^{ème} session d'examen (session de rattrapage) de septembre 2027 : tous les étudiants doivent se rendre sur Poitiers

Le règlement détaillé de l'examen et les modalités de contrôle de connaissances sont adressés après l'inscription définitive.

Concernant les étudiants boursiers et/ou en formation continue, l'assiduité sera contrôlée par le biais des journées de regroupement, de toutes les copies envoyées à correction avant la 1^{ère} session d'examen de juin et de la présence à/ou aux session(s) d'examen.

<u>SEMESTRE 3 : (30 ECTS)</u>	<u>SEMESTRE 4 : (30 ECTS)</u>
<u>UNITE 1 : Pilotage institutionnel et juridique</u> Contrôles interne et externe des établissements publics Commande publique et partenariat public/privé Les services déconcentrés Les autorités administratives et publiques indépendantes	<u>UNITE 1 : Gestion publique</u> Analyse financière Comptabilité publique Prévention des risques juridiques
<u>UNITE 2 : Management et pilotage des organisations publiques</u> Méthodologie de la gestion de projets dans l'Etat Gestion des ressources Humaines Stratégies et contrôle de gestion en environnement public	<u>UNITE 2 : Analyse des politiques publiques</u> Evaluation des politiques publiques Politiques publiques environnementales
<u>UNITE 3 : Environnement économique et social</u> Aides et financements européens Grands enjeux économiques et sociaux	<u>UNITE 3 : Environnement numérique et digitalisation des administrations</u> Information et communication E-administration
<u>UNITE 4 : Préparation aux concours et aux fonctions d'encadrement</u> Méthodologie écrite Préparation orale des concours Langue étrangère (Anglais)	<u>UNITE 4 : Projet professionnel</u> Mémoire ou stage ** (durée comprise entre 3 et 6 mois)

**L'étudiant devra réaliser, au cours de l'année, un mémoire sur un sujet d'administration ou de management public. Il est attendu de sa part une synthèse et une réflexion originale sur une question touchant les organisations publiques ou les politiques publiques. Le mémoire peut également porter sur une situation professionnelle correspondant à un stage effectué au cours de l'année ou à une fonction professionnelle exercée par l'étudiant.

Coût de la formation

Inscription à titre individuel

Avant toute inscription universitaire vous devrez vous acquitter au préalable de la CVEC (Contribution de Vie Etudiante et de Campus) d'un montant de 103 € (tarif 2023-2024) sur le site du CNOUS :

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>.

1 - Paiement à effectuer auprès de l'IPAG

- ⇒ Droits universitaires : 255,00 € (tarif 2025-2026)
- ⇒ Journées de regroupement et suivi de mémoire : 620,00 €

2 - Paiement à effectuer auprès du CNED

- Formation complète : 1405,00 € (possibilité de paiement échelonné)
 - Format numérique sur la plateforme du CNED)
 - Option cours papier : 110,00 €

Les étudiants peuvent éventuellement bénéficier :

- d'une **bourse de l'enseignement Supérieur**. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service des bourses du **CROUS de Poitiers** : 05.49.58.86.00 – bourses@crous-poitiers.fr

Inscription au titre de la formation continue avec prise en charge des frais par un organisme ou l'employeur

Vous êtes demandeur d'emploi, salarié, agent de la Fonction Publique, ... :

⇒ Contactez la DFPC qui vous accompagnera dans votre démarche V.A.E. et/ou de reprise d'études au titre de la formation continue.

DFPC : Bât B25B - 4 Rue Marcel Doré - TSA 91110 - 86079 Poitiers Cedex - ☎ : 05.49.45.44.60

Adresse électronique : dfpc.renseignements@univ-poitiers.fr - Site Web : <http://uppro.univ-poitiers.fr/>

Pour les candidats "Formation Continue", il serait souhaitable que le dossier soit déposé le plus tôt possible.

1 - Paiement à effectuer auprès de l'IPAG

- ⇒ Droits universitaires : 255,00 € (tarif 2025-2026)

2 - Paiement à effectuer auprès de la DFPC

- ⇒ Journées de regroupement : 620,00 €
- ⇒ Formation CNED (formation continue) : 2675,00 € (option papier inclus)
- ⇒ Frais dossier DFPC : 400,00 € (tarif 2023-2024)

Date limite de réception des dossiers de candidature : 11 octobre 2026 et le 4 SEPTEMBRE 2026
(UNIQUEMENT pour les personnes en formation continue)

Fin des inscriptions universitaires : le 25 octobre 2026



Candidatez le plus tôt possible afin de commencer dès début septembre, en cas d'admission.

**L'IPAG se réserve le droit de retirer le dossier de candidature
si le quota des inscriptions est atteint**

www.univ-poitiers.fr

IPAG

2 rue Jean Carbonnier | Bât. A1 | TSA 81100 | 86073 POITIERS Cedex 9 | FRANCE |

+33 05 49 45 40 90 | ipagdistance@univ-poitiers.fr | ipag.univ-poitiers.fr

